

La plateforme téléphonique (PFT) de Paris Saint Lazare va-t-elle fermer ?

Réponse officielle de la direction depuis juin : peut-être ben que oui, peut-être ben que non !

Dans les faits mi-octobre :

- La responsable de la plateforme est mutée à Rouen
- 2 ruptures conventionnelles (en principe non applicable dans ce cas de figure)
- 1 affectation à IME
- 1 affectation à MSB
- Le reste du personnel est affecté en agence ou sur une autre plateforme téléphonique en province avec une date de prise de nouveau poste entre novembre 2017 et janvier 2018
- La situation de 6 salarié.e.s est encore « en cours d'étude » dont une salariée en congé maternité qui a appris tout ça incidemment grâce à une collègue, pas chance c'est la même salariée qui avait saisi FO d'un autre problème peu avant les élections et à laquelle FO avait promis d'intervenir pour obtenir sa voix et qui une fois élu l'avait lâchée !...

Les syndicats représentatifs élus au CE, CHSCT et DP se sont contentés de poser mollement 2 ou 3 questions, d'enregistrer les réponses de la direction et de rédiger un ou deux tracts informatifs.



Aucune opposition ferme, aucune action réelle ni de la CFDT, ni de la CFTC, ni de FO, ni de la CGT, ni de la CGC, ni du SNAP-UNSA pour empêcher la fermeture de la PFT, ni pour défendre les salarié.e.s concerné.e.s, cela pourrait fâcher la direction !

Il n'y aura plus qu'un.e agent.e administratif par PCS

C'est l'annonce faite par la direction dans le cadre du projet de Lean Management... oups !... du projet d'entreprise #AmbitionMatmut et du Nouveau Parcours Sociétaire.

Que vont devenir les autres ? A la lecture du PV de CE du 3 juillet, la réponse est loin d'être claire !

La direction n'a-t-elle pas le devoir d'informer les salarié.e.s et l'obligation de consulter les syndicats ? Les syndicats n'ont-ils pas le devoir d'obtenir des réponses et de défendre les droits des salarié.e.s et leurs emplois ?

La culture du secret pour mieux nous enfumer !

C'est sûr cela évite à la direction de s'expliquer... Les salarié.e.s n'ont pas à savoir de quoi leur avenir sera fait ! Et puis quoi encore, il ne faudrait quand même pas qu'ils puissent avoir le choix de travailler sur un poste qui leur

plait... cela ferait des salarié.e.s motivé.e.s et content.e.s de bosser ! ce n'est apparemment pas ce que veut la direction, elle veut des salarié.e.s mobiles, flexibles et dociles et si ça peut en décourager quelques-un.e.s et qu'ils démissionnent ça coûtera moins cher qu'un licenciement ou une rupture conventionnelle... Non ça ne sent pas du tout la restructuration, chut !!!

Comment pourrait-il en être autrement avec des organisations syndicales représentatives qui font de l'affichage de mécontentement mais qui au final acceptent tout ce qui se présente et continuent de croire au réformisme... les patrons ne le seront jamais... réformistes. Ils imposent, dictent et passent au tiroir-caisse.

Pour Sud, les instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) ne sont pas de simples chambres d'enregistrement des décisions de la direction.

Le syndicalisme Sud n'est pas et ne sera jamais un syndicalisme d'accompagnement des directions mais un syndicalisme de lutte et de défense des salarié.e.s pour la transformation sociale.

En l'absence de syndicats représentatifs et d'élus efficaces, les salarié.e.s Matmut ont du souci à se faire avec les ordonnances Macron qui vont permettre à la direction de faire ce qu'elle veut avec la seule signature de ses syndicats d'accompagnement complices qui acceptent déjà tout bien sagement !

MOBILISONS-NOUS !



Rejoignez Sud, un syndicat de combat pour défendre vos droits et en conquérir de nouveaux à la Matmut et dans la rue le 16 novembre contre le projet Macron avant qu'il n'entre à la Matmut !

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

<http://solidairesmatmut.wifeo.com/>

solidairesmatmut@gmail.com,

Téléphone 06 66 75 97 84 - Fax : 01 86 95 72 95

